



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 44122

Texte de la question

M. Nicolas Perruchot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur le nombre important de scrutins devant être organisés en 2007 : élection du Président de la République, élections législatives, renouvellement général des conseils municipaux, renouvellement de la moitié des conseillers généraux, élections sénatoriales. Eu égard aux échéances nombreuses et importantes de ces élections et compte tenu des exigences juridiques de ces différents scrutins, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de la réflexion engagée par le Gouvernement visant à étudier l'aménagement et la programmation du calendrier électoral.

Texte de la réponse

Le calendrier électoral de l'année 2007, s'il avait été inchangé, aurait présenté des difficultés majeures de mise en oeuvre, ainsi que l'a souligné le Conseil constitutionnel dans ses observations publiées au Journal officiel du 8 juillet 2005. Entre les mois de mars et de septembre 2007 auraient dû se succéder les élections municipales et cantonales, l'élection présidentielle, les élections législatives et les élections sénatoriales. Aussi, afin d'éviter une telle concentration de scrutins qui aurait créé des interférences entre eux et nui de surcroît à la participation, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement en décembre 2005. La loi organique du 15 décembre 2005 modifiant les dates des renouvellements du Sénat a prorogé d'un an le mandat des sénateurs renouvelables en 2007 et reporté les élections sénatoriales en septembre 2008. La loi du 15 décembre 2005 prorogeant la durée du mandat des conseillers municipaux et des conseillers généraux renouvelables en 2007 a reporté en mars 2008 les élections municipales et cantonales prévues en mars 2007.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Perruchot](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44122

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2004, page 5450

Réponse publiée le : 21 mars 2006, page 3126